



Confédération Nationale du Travail Union Départementale du Rhône

44, rue Burdeau

69001 Lyon

tél : 04 78 27 05 80

Mail : UD69@cnt-f.org

Permanences : mardi, jeudi de 18h à 20h, mercredi de 17h à 19h

La Poste bientôt privatisée... Le syndicalisme déjà bâillonné

Après 20 ans de bons et loyaux services, le syndicat CNT PTT 69 ainsi que l'ensemble des syndicats de notre confédération se trouvent interdits à La Poste. Ceci est la conséquence d'un accord conclu, le 27 janvier 2006, entre la direction de La Poste et les syndicats dit représentatifs mais néanmoins minoritaires (CFDT, FO, CFTC, UNSA et CGC). L'ironie est que cet accord a été signé pour "*faciliter et développer le dialogue social*" (en bâillonnant toute contestation ?)

Si nous n'étions pas habitués au double langage de ces organisations, quelle aurait été notre surprise de voir signer un tel accord par des fédérations syndicales :

- Qui se disent démocratiques, qui se sont battues, il y a 25 ans, pour le syndicalisme libre en Pologne et qui aujourd'hui nous ressortent les mêmes arguments que ceux avancés à l'époque pour justifier notre interdiction (refus de rentrer dans le moule institutionnel, non représentatif des travailleurs, trop politique...)
- Qui, telle l'UNSA, dénoncent férocelement le monopole syndical des grandes confédérations historiques dans le privé et le défendent jalousement à La Poste aussitôt leur représentativité nationale définitivement acquise.

Et quelle aurait été notre surprise de ne pas voir s'opposer à cet accord une fédération syndicale :

- Qui, telle SUD, est concernée par cet accord qui la prive aussi des droits syndicaux (là où localement elle n'a pas pu prouver sa représentativité dans les urnes) et l'entrave dans son développement.
- Qui, telle la CGT, permet la liquidation du courant anarcho-syndicaliste et syndicaliste révolutionnaire dont elle est historiquement issue (cf. Monatte, Pelloutier, Pouget...) et dont la CNT se veut l'héritière via la CGT, et la CGT-SR.

Bien entendu, la signature de cet accord n'a pas été soumise aux syndicats départementaux et à leurs adhérents au côté desquels nous luttons depuis des années et qui, comme nous, ont fait leur cette phrase attribuée à Voltaire : "*je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire*".

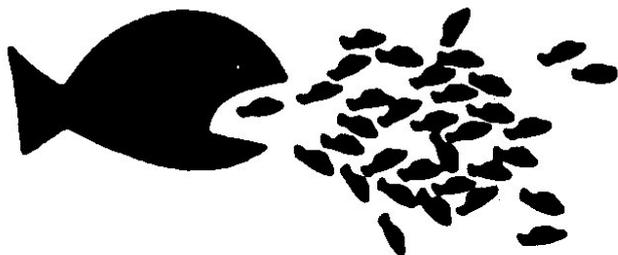
Pourquoi cet accord ?

Bien sur, ce texte n'a pas pour but unique d'éliminer du paysage syndical la CNT.

Il dissocie le droit syndical à La Poste, du droit syndical dans la fonction publique et par là même s'attaque au statut des fonctionnaires postiers. Il encadre encore plus étroitement le droit de grève et il est un pas de plus vers la domestication du syndicalisme par l'institutionnalisation et la cogestion qui associent les organisations syndicales aux décisions afin de préserver la paix sociale et de faire passer les restructurations, les réorganisations et le démantèlement du service public... comme une lettre à la poste.

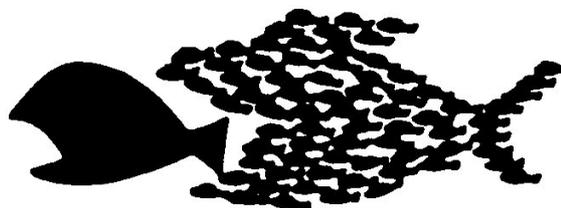
Pourquoi ont-ils signé ?

Si nous voyons l'intérêt de l'Etat et de La Poste comme de l'ensemble du patronat d'intégrer les organisations syndicales, celles-ci aussi appellent bien souvent de leurs vœux leur institutionnalisation car elle leur amène en contrepartie des financements pour faire vivre leur appareil bureaucratique de plus en plus onéreux, des moyens de fonctionnement (détachements, permanents, locaux, monopole électoral, droits d'expression reconnus, moyens de communication...) et cerise sur le gâteau : *"pour les représentants à titre permanent depuis au moins deux ans...un poste de niveau supérieur à celui qu'ils occupaient antérieurement..."*



Aujourd'hui, les militants de la CNT PTT continuent leur action syndical malgré la perte de leurs locaux, de leurs panneaux d'affichage et du droit de distribuer des tracts, au risque de se faire sanctionner voire licencier.

La CNT PTT a besoin du soutien de tous syndiqués, non-syndiqués pour retrouver sa liberté d'expression



Pour la liberté d'expression, pour le droit de grève, pour que vive le syndicalisme de combat !

**Tous et toutes dans la rue le Samedi 25
novembre 2006 derrière les drapeaux rouges
et noirs de la CNT !**

Rendez-vous à 15h, place Antonin Poncet devant la poste centrale de Lyon-69002

Métro : ligne A et D, arrêt Bellecour

Manifestation en direction de la place des Terreaux